

L'utilisation des contrats globaux de la commande publique par des collectivités territoriales de taille moyenne : le cas de la ville de Lourdes

Les contrats globaux de la commande publique, catégorie de contrats constituée au fur et à mesure de leur création, jouent un rôle majeur dans l'action des personnes publiques et des collectivités territoriales notamment. Le contrat de partenariat est devenu l'élément phare de cette famille d'instruments juridiques. Ces derniers se sont superposés au point de constituer un ensemble difficilement lisible pour les collectivités territoriales sans que cela ne ralentisse leur utilisation et leur succès.

L'analyse du cas de la ville de Lourdes, de projets portés par des collectivités territoriales aux importances diverses ainsi que de l'utilisation par l'État des contrats globaux sont autant d'exemples qui ont mis en évidence la nécessité de procéder à un véritable état des lieux. Après une décennie de pratique et d'observation des contrats de partenariat notamment, il apparaît, plus que jamais, nécessaire de traduire le bilan qui a été réalisé en une véritable clarification des catégories de contrats de la commande publique.

L'adoption des directives marchés et concessions lors de l'année 2014 et l'arrivée d'une ordonnance relative aux marchés publics en 2015 mettent en exergue l'actualité de la question ainsi que l'importance de procéder à une réorganisation d'envergure du droit français de la commande publique.

The use of comprehensive contracts in public procurement by local authorities : the case of the city of Lourdes

Comprehensive contracts in public procurement constitute a class of contracts that have been formed gradually since their creation and play a major role, for instance in the action of public entities and local authorities. Partnership agreements became the main element of this family of legal instruments. They superimposed to compose a group that is hardly comprehensible by territorial authorities, which minimise their utilisation and success.

Analyses of the case of Lourdes, of projects led by local authorities as well as the use of comprehensive agreements by the government are all examples that highlight the necessity of carrying out a real overview of the situation. After a decade of practicing and observing the use of public-private partnerships, it appears that the necessity of translating the achieved assessment into a real clarification of the different types of public procurements is more important than ever.

The adoption of public procurement directives and concession directives in 2004 and the order relating to public procurement setting up in 2015 bring out the pertinence of the subject as well as the importance of proceeding to a major reorganisation of the French public procurement law.